



# Réunion Comité Social et Economique

12 mai 2022

KEOLIS



#0

# Baromètre Engagement

**53 %**

Conduite : 48%

Administratif : 89 %

# #1

## Point sur l'activité commerciale

## Point sur l'activité commerciale

---

### ⊙ Appels d'offre :

- Lot 2 : La commission d'appel d'offre devrait se réunir en Juin.
- DIVIA : Nous avons les premières questions de Dijon Métropole sur la sous traitance.

### ⊙ Tourisme / occasionnel :

- Nous avons fini le mois d'avril au dessous du Budget -14% -> Nous avons un effet calendaire avec les 2 semaines de congé
- Nous restons en retrait de -17% sur le cumul de l'année.

# #2

## Point sur les effectifs

## Entrées / Sorties

---

### ⦿ Départs CDI avril 2022:

Nom	Prénom	Emploi	Motif
PACAUD	Johnny	Conducteur	Licenciement
TOBIET	Jean Luc	Conducteur	Démission
LANTENOIS	Jérôme	Conducteur	Décès

### ⦿ Arrivée CDI avril 2022 :

Nom	Prénom	Emploi
EL FATIMI	Hamid	Conducteur
MALNET	Virginie	Conductrice

# Recrutement

---

## ⦿ CDD en cours :

NOM	PRENOM	TYPE Contrat	Poste
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	Carrossier
LACHHAB	Abdelali	CDD Remplacement	Conducteur
VADANT	Herve	CDD Remplacement	Conducteur
BOUGAUD	Pascal	CDD Remplacement	Conducteur
GAUTHERON	Pauline	CDD Remplacement	Agent administratif et commercial
BLONDON	Viviane	CDD Remplacement	Chargée de missions RH

## ⦿ Recrutement en cours :

- Conducteurs
- Mécanicien : 4 candidatures reçues dont une interne
- Chef d'Atelier : poste pourvu
- Chargé de missions RH

# #3

## Information mutuelle et prévoyance

# DUE Mutuelle et avenant à l'accord de prévoyance complémentaire

---

Les évolutions réglementaires intervenues courant 2021 imposent d'actualiser les formalismes de mise en place des régimes de **frais de santé et de prévoyance complémentaire**.

- ⦿ Instruction sociale du 17/06/2021 portant sur la suspension du contrat de travail (introduction de la notion des salariés placés en activité partielle, activité partielle de longue durée et période de congé rémunérée telle que le congé de reclassement par exemple)  
**Fin de période transitoire au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les DUE.**
- ⦿ Décret sur les catégories objectives du 30/07/2021. Les catégories faisant références aux conventions AGIRC ARRCO (donc cadres et hautes maîtrise) sont obsolètes depuis la fusion de ces deux caisses. La références est désormais l'appartenance ou non aux articles 2.1 (les ex art 4 AGIRC) et 2.2 (les ex art 4 bis AGIRC) de l'ANI du 17 Novembre 2017.  
**Fin de période transitoire au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour tous les formalismes.**

Keolis Bourgogne a un régime unique pour l'ensemble du personnel en matière de frais de santé et un régime de prévoyance complémentaire pour tous le personnel hors « haute maîtrise et cadre ».

#4

# Sécurisation du Site

# Travaux de Sécurisation du Site

---

La première phase de travaux est finalisée avec :

- La mise en place des nouveaux capteurs de mouvement
- Le changement de la centrale d'alarme
- Le remplacement des caméras.

La seconde phase, concernant le contrôle d'accès, aura lieu la première semaine de juin.

# Merci pour votre attention

Questions / réponses